

ANNALES
DE LA
BONNE SAINTE ANNE
DE BEAUPRÉ

Avec l'approbation de S. E. le Card. Arch. de Québec et de NN. SS. les Arch. de Montréal et d'Ottawa, les Evêques des Trois-Rivi., Rimouski, St-Hyacinthe, Sherbrooke et Nicolet, et le Vic. Ap. de Pontiac.

GLORIOSA DICTA SUNT DE TE. (Ps. 86.)



ON RACONTE DE VOUS D'ADMIRABLES CHOSES. (Ps. 86.)

O BONNE SAINTE ANNE, PRIEZ POUR NOUS.

BONNE SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES : Les directeurs du Collège de Lévis.

SOMMAIRE :

Sainte Anne protectrice du voyageur.—Les reliques de sainte Anne.—Sainte Anne préserve une jeune fille d'une mort violente.—La dernière goutte de sang.—Héroïque sauvetage : Sainte Anne secours des naufragés.—Incendie arrêté grâce à sainte Anne.—Actions de grâces à sainte Anne.—Faveurs obtenues par sainte Anne.—Souscription pour l'autel de N.-D. du Perp. Secours.—Recommandations aux prières.

Pour toutes correspondances s'adresser au Rév. C. E. Carrier, Gérant des " Annales ", collège de Lévis, Lévis. Abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis : frs. 2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale.

SAINTE-ANNE' PROTECTRICE DU VOYAGEUR

La reconnaissance que je dois à sainte Anne pour plusieurs faveurs signalées obtenues par son intercession, m'engage à publier dans les *Annales* le trait suivant où se manifeste si clairement l'efficacité de la prière.

Je suis l'unique membre catholique d'une famille protestante, mon père et ma mère, âmes justes et dévotés aux yeux de leur propre conscience, appartenant à la secte presbytérienne, dans laquelle ils jouissent d'une certaine distinction. A raison de certaines circonstances, que je ne crois pas devoir mentionner ici je devins catholique il y a cinq ans, et depuis lors j'ai toujours eu une grande dévotion envers le Sacré Cœur et la Sainte-Vierge. Attiré par la renommée du sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré, je fis un pèlerinage à

Il y a deux ans à cet endroit béni, et je suis toujours resté depuis un serviteur de la bonne sainte Anne. La confiance que j'ai mise en elle a été récompensée par de nombreuses prières exaucées, dont le récit mériterait de figurer dans ces pages. Cependant le fait que je dois rapporter aujourd'hui est assez remarquable pour tenir lieu de toute autre relation.

Il y a à peu près deux ans, mon frère cadet quitta la maison paternelle et se dirigea vers la Californie. Dans la boîte de sa montre je plaçai une toute petite image du Sacré-Cœur, le priant de la garder et de la porter sur lui par amour pour moi. Il me promit de le faire. Pendant quelque temps, il écrivit régulièrement à mes parents; puis, durant une période de plusieurs mois consécutifs, il ne vint aucune lettre, et nous commençâmes à craindre quelque malheur. Plein de confiance en notre bonne Sainte, je fis une neuvaine, en l'honneur du Sacré-Cœur et de sainte Anne, pour savoir de ses nouvelles, si telle était la volonté du bon Dieu. Chaque jour de la neuvaine se passait, et aucune lettre ne venait. Le matin du neuvième jour, je reçus la Sainte Communion, et quelques heures plus tard, en me rendant à mon bureau, j'espérais, je comptais trouver une lettre rendue à mon adresse. Mais, comme pour éprouver ma confiance, la lettre attendue n'y était pas. Cependant ma confiance n'était pas ébranlée, et, (loués soient le Sacré-Cœur de Jésus et sa servante sainte Anne!) quelques heures s'étaient à peine écoulées, qu'un jeune homme entra dans mon étude, m'apportant des nouvelles de mon frère. Il l'avait vu, lui avait parlé, et portait une missive de sa part.

Une seconde fois il se passa un long laps de temps, près de huit mois, sans qu'aucune autre nouvelle nous parvint. Le porteur du premier message s'en était retourné en Californie, mais n'avait pu trouver aucun vestige de mon frère dans l'endroit où il l'avait d'abord vu. Mon frère avait disparu. Je continuai de le recommander à la protection du Sacré-Cœur et de la bonne sainte Anne, et quand tout espoir semblait

s'évanouir chez les autres membres de ma famille, je commençai une seconde neuvaine, promettant en retour de la lettre que je recevrais de mon frère, d'informer ma mère de la part que sainte Anne aurait prise dans l'affaire, et de publier le fait dans les *Annales*. Une seconde fois, ma foi fut récompensée, car une lettre me vint, écrite presque le même jour qui termina ma neuvaine. Mon frère avait pris la mer, et après un long voyage de six mois, avait débarqué au Hâvre, en France, et de ce port, devait faire voile vers son pays dans quelques jours, fatigué de voyager et désireux de s'abriter de nouveau sous le toit paternel. C'est ainsi que sainte Anne écoute et exauce la prière, n'étant jamais sourde à la voix de ceux qui l'invoquent avec foi. Puisse notre chère sainte continuer à affirmer ses droits à notre amour et à notre confiance en intercédant efficacement pour la conversion des autres membres de ma famille. Tel est le vœu d'un

SERVITEUR DE SAINTE ANNE.

— 300 —

LES RELIQUES DE SAINTE ANNE.

Et erit sepulchrum ejus gloriosum.

Il y a dans un coin reculé de la Provence, un pèlerinage que les siècles chrétiens ont aimé, un sanctuaire qui a vu se presser dans son enceinte devenue trop étroite, de hauts et puissants personnages, des foules innombrables accourues de bien loin, et pour lequel semble avoir sonné l'heure de la résurrection. J'ai nommé Ste-Anne d'Apt.

Ce nom, désormais, n'est plus un nom inconnu. Son vieux pèlerinage qui lui aussi avait eu à souffrir des malheurs des temps, ou de l'indifférence des âmes, reprend de jour en jour, dans le monde religieux, la place qui lui est due. Depuis quelques années surtout, un mouvement sérieux a été entrepris pour rendre au

vieux pèlerinage provençal quelque chose de sa splendeur première.

La ville d'Apt est fière de posséder les reliques de sainte Anne, mère de la sainte Vierge.

D'après une ancienne tradition, qui s'est perpétuée de siècle en siècle jusqu'à nos jours, ces saintes reliques, apportées de Jérusalem en Provence, furent confiées par saint Lazare, l'apôtre de Marseille, à saint Auspice, premier évêque d'Apt, disciple du pape saint Clément. Pour les soustraire à la fureur des Lombards, vers 574, ces précieuses reliques furent cachées dans un crypto-souterrain de la cathédrale jusqu'au huitième siècle, où il plut à la Providence de les révéler miraculeusement.

On raconte que Charlemagne s'étant rendu à Apt, à l'époque de Pâques en 792, à la suite de grandes victoires qu'il avait remportées sur les Sarrasins en Provence, fit consacrer solennellement par son aumônier, l'archevêque Turpin, la cathédrale de cette ville qui avait été profanée par les infidèles. Pendant cette cérémonie, le lieu souterrain dans lequel reposaient les reliques de sainte Anne est miraculeusement révélé à un jeune homme de quatorze ans, nommé Jean, fils du baron de Caseneuve, qui recouvra l'usage de la vue et de l'ouïe dont il était privé, en manifestant l'endroit qui recélait le dépôt sacré. On le trouva dans une chasse de cyprès, enveloppé dans un riche suaire sur lequel on lisait les mots : "*Hic est corpus Beatæ Annæ, matris Virginis Mariæ.* C'est ici que repose le corps de sainte Anne, mère de la Vierge Marie."

Charlemagne fit faire le récit exact de ce prodige et l'envoya au pape Adrien Ier qui, dans sa réponse au monarque, recommande que ces saintes reliques soient conservées avec la vénération qui leur était due.

Un tel événement ne pouvait passer inaperçu. Cette merveilleuse découverte des reliques de sainte Anne fut le début d'une série de prodiges qui, jusqu'à nos jours, ne s'est jamais interrompue.

L'église d'Apt recevait les nombreux pèlerins arrivant en foule de toutes les contrées, et les députa-

tion des villes affligées par les fléaux qui régnèrent à diverses époques.

Les personnages les plus éminents par leur puissance et leur haute dignité sont venus déposer aux pieds de sainte Anne, l'hommage de leur dévotion et de leur profond respect.

Le pape Urbain II, en 1096, lorsqu'il vint en France prêcher la Croisade; Urbain V, en 1365; la reine Joanne, comtesse de Provence et son royal époux, Jacques d'Aragon, de 1373 à 1376, Louis II, comte de Provence, roi de Naples, et sa mère Marie de Blois, en 1386; le roi René, en 1470, ont accompli le pèlerinage de Sainte-Anne d'Apt. François Ier, roi de France, vint y témoigner sa dévotion en 1527, la comtesse de Yende, en 1553, le cardinal de Conti, évêque d'Ancône, le 18 décembre, 1604.

En 1617, le marquis de Malostota fit présent à sainte Anne d'une belle châsse en argent pour y renfermer ses précieuses reliques.

En 1633, le maréchal de Vitry fit présent à cette occasion d'une lampe d'or pesant quatre livres et du plus riche travail. Il se rendit de nouveau à Apt le 15 avril 1635. Le lendemain on y vit le duc d'Angoulême.

En 1645, le connétable de Lesdiguières et le vice-légat d'Avignon vinrent à Apt pour honorer les reliques de sainte Anne.

En 1660, la femme de Louis XIII, Anne d'Autriche se rendit au tombeau de son auguste patronne. Le 28 mars l'évêque d'Apt, Modeste de Villeneuve, l'ayant reçue à la tête de son clergé, la harangua, et lui fit un accueil solennel. Après avoir assisté à la messe, la reine vénéra les reliques de sa sainte patronne, visita les deux cryptes, et ne se retira pas sans laisser de nobles témoignages de sa royale munificence. Elle fit présent à sainte Anne d'une statue d'or massif qui la représentait, d'environ six pouces de hauteur, d'un aigle du même métal et à peu près de même grandeur, enrichi d'émeraudes, et d'une couronne ornée de perles

et de rubis. Outre ces dons, elle établit à perpétuité une fondation annuelle de six messes, et promit une somme de huit mille livres pour achever la chapelle de sainte Anne, commencée l'année précédente. Le 26 juillet 1664, l'évêque Modeste de Villeneuve consacra solennellement le nouvel édifice, et deux jours après, on y transféra avec pompe le corps de sainte Anne, ainsi que les reliques des autres saints protecteurs de la ville d'Apt. Au nombre des villes qui se distinguèrent par leur piété et leur dévotion à sainte Anne, nous voyons Marseille. Écoutez un auteur, Legrand, du XVII^e siècle, nous raconter, dans son vrai mais naïf langage, ce dont il a été l'oculaire témoin : " Les patrons de navires et autres gens marins de Marseille sçavent bien dire si Madame sainte Anne est à Apt, car il n'y a année qu'ils ne luy viennent faire offrande pour l'ayde qu'ils ont eue sur mer de ceste Dame, et il n'y a à Marseille tout petit soyt-il qui, à l'exemple de ses père et mère, ne soyt intérieurement affectionné à cette sainte patronne pour les grands miracles qu'ils apprennent avoir esté faicts à la seule invocation de sainte Anne.—Les miracles ont été si fréquents, qu'aujourd'huy vous ne voyez que confréries érigées, voire à plus petits villages de Provence."

Plusieurs papes ont accordé des indulgences aux fidèles qui visiteraient les précieuses reliques de sainte Anne. Les cardinaux s'empresèrent également de favoriser de leur pouvoir cette dévotion.

L'époque néfaste de la révolution fut, pour le culte de sainte Anne, ce qu'il fut en général pour la religion, une époque de désolation et de deuil.

Les châsses en vermeil de Sainte-Anne, de Saint-Auspice, de Saint-Castor, de Saint-Martin, etc, devinrent la proie des nouveaux Vandales. Heureusement que les reliques de tous ces saints patrons de la ville d'Apt furent soustraites à leur fureur. Au rétablissement du culte, les reliques de sainte Anne, et celles des autres saints, placées dans de nouveaux bustes, en bois doré, au fond de leur auguste sanctuaire, recom-

moncront à recevoir le culte et la vénération des fidèles.

Terminons en disant quelques mots sur une fête solennelle qui a imprimé un mouvement nouveau au culte de sainte Anne d'Apt.

Monseigneur L.-Anne Dubucil, archevêque d'Avignon, voulant contribuer à la gloire de sainte Anne, a enrichi l'église d'Apt d'une magnifique statue de sa patronne, en marbre de Carrare, qu'il acheta à l'exposition de Rome en 1873. N. S. P. le pape Pie IX accorda à ce prélat le privilège de la couronner en son nom.

Le 9 septembre 1877 eut lieu cette cérémonie avec la plus grande pompe et un concours extraordinaire. Le couronnement de la statue de sainte Anne fut un beau jour de triomphe pour Apt et fit revivre la vérité de l'exergue du blason de cette ville. *Felicibus Apta triumphis*

J. B. SARDOU.

—(Extrait de la *Semaine Religieuse* de Marseille.)

—000—

SAINTE ANNE PRÉSERVE UNE JEUNE FILLE D'UNE MORT VIOLENTE.

Le 26 juillet, 1887, ma jeune fille Eugénie, âgée de 14 ans, m'aidait à charroyer mon foin, lorsque subitement étourdie, elle perdit l'équilibre et tomba du haut de la charge où elle était, tenant en sa main une fourche en fer. Lorsque je relevai mon enfant, je vis qu'elle était blessée grièvement, un des fourchons étant entré dans le cou au-dessus de la clavicule à côté de la trachéo-artère, sortait dans le dos en-dessous de la 5ème côte, traversant ainsi la partie supérieure du poumon gauche de part en part. Je compris tout de suite la gravité de la blessure, et je craignis pour la vie de ma chère enfant. Cependant il fallait agir et agir promptement.

Je ne pouvais la transporter à la maison sans enlever d'abord cette fourche qui la faisait souffrir beaucoup.

au moindre mouvement. J'étais soulevé, assez loin de chez moi, et je craignais qu'en enlevant la fourche il ne se produisît une hémorrhagie fatale!.....

Alors, dans mon anxiété, j'eus recours à la bonne sainte Anne. Otant mon chapeau et me mettant à genoux, je suppliai cette bonne Mère de venir à mon secours, promettant, si elle daignait m'aider et sauver mon enfant, de faire chanter une grand'-messe en son honneur, et de faire connaître autant que possible la faveur qu'elle m'accorderait, en en faisant publier le récit dans ses *Annales*. Plein de confiance, après avoir fait le signe de la croix, puisant du courage dans la certitude que la bonne sainte Anne m'aiderait, jôtai la fourche de l'estomac de mon enfant, sans qu'il en sortît une goutte de sang. Nous nous rendîmes en voiture à la maison. Le docteur que j'envoyai chercher, et qui ne put se rendre chez moi que tard dans la soirée, constata qu'il n'y avait aucune inflammation, et que la blessure commençait déjà à se cicatriser. La guérison a été prompte, et l'enfant n'a depuis ressenti aucune douleur. Plein de reconnaissance pour la bonne sainte Anne, je suis heureux de remplir la promesse que je lui ai faite.

NARCISSÉ LANGLADE,
Cultivateur, St-David.

Je, soussigné, certifie que ce qui est relaté ci-dessus, quant à la nature de la blessure infligée par la fourche et la promptitude de la guérison, sans qu'il y ait eu hémorrhagie ni inflammation, est conforme à la vérité. La blessure était certainement dangereuse, et je suis heureux de pouvoir me joindre à ce brave père de famille pour témoigner de la bonté de la bonne sainte Anne et lui offrir mes plus sincères actions de grâces.

L. A. FORTIER, M. D.

LA DERNIÈRE GOUTTE DE SANG.

(POUR LE MOIS DU PRÉCIEUX SANG.)

Le soldat Longin descendait pensif les pentes du Calvaire. C'était le Vendredi-Saint, le soir : il portait sur l'épaule la lance qui avait percé le côté du Crucifié.

Une goutte de sang était restée au bout du fer ; vive, rouge, elle allait tomber dans la poussière du chemin.

Dieu lui fit un calice.

Sur le bord du sentier, une tige poussa tout d'un coup, sur la tige un bouton se forma, le bouton s'ouvrit ; c'était un lis blanc comme le manteau des anges.

La goutte de sang tomba dans la corolle et la corolle se referma.

Longin n'avait pas vu le prodige et il avait continué sa marche.

Mais un des archanges qui entouraient le Calvaire, s'était détaché des célestes phalanges et il avait suivi le soldat.

Il se prosterna et cueillit la fleur, puis il prit son essor et, dès qu'il fut dans le ciel, il planta le beau lis dans le jardin des anges.

A chaque printemps une tige poussait, mais le bouton ne s'ouvrait pas. Quatre ou cinq fois cependant, dans le cours des siècles, les pétales du lis parurent près de s'ouvrir. Ils laissèrent même échapper un parfum si suave, si suave..., c'était quand il y avait sur la terre des âmes ardentes éprises du Crucifix.

L'archange prosterné, espérait alors que le beau lis allait s'épanouir, mais il ne s'ouvrait pas.

Seigneur, faites fleurir le lis du jardin des anges !

Le Seigneur commanda au bouton de s'ouvrir ; un parfum enivrant remplit tout le paradis ; la corolle se pencha, la goutte de sang tomba... Elle traversa toutes les sphères des cieux ; les étoiles qui la voyaient tomber, dardaient tous leurs rayons, et la goutte de sang s'empourprait de mille feux. Elle tomba, tomba jusque sur un petit coin de la terre où il y avait une enfant de quatre ans prosternée dans une petite église.

C'était entre les deux élévations de la Messe. L'enfant avait ses petits genoux nus par terre, et elle disait une parole qu'elle se sentait portée à répéter toujours sans bien la comprendre : "O mon Dieu, je vous consacre ma pureté et je vous fais vœu de perpétuelle chasteté."

Quand elle se releva après la seconde élévation, elle vit une goutte de sang, brillante comme du feu, qui tombait sur elle ; elle la recueillit dans ses petites mains, la porta à ses lèvres ; et comme les petites fleurs boivent les gouttes de rosée, elle but la goutte de sang.

Dès lors, le cœur lui brûla toujours dans la poitrine. L'enfant, c'était Marguerite-Marie, dans la petite église du château du Terreau, à Verosvres.

La dévotion du Sacré Cœur venait d'être semée dans le monde, avec la dernière goutte de sang du Côté percé sur le Calvaire.

Depuis ce temps, le sang de Jésus-Christ puisé au calice eucharistique fait fleurir la chère dévotion dans les cœurs purs.

(Bulletin de la Garde d'Honneur.)

—000—

HEROIQUE SAUVETAGE.

SAINTE ANNE SECOURS DES NAUFRAGÉS.

Nous publions en entier le récit qu'est venu nous faire le capitaine Téléphore Mercier, de la goëlette *Marie-Aurélié*, de Berthier, qui a effectué avec son second, N. Carbonneau, l'héroïque sauvetage dont nous allons donner les détails. Le capitaine Mercier est un homme d'une trentaine d'années.

"Nous remontions le fleuve depuis dimanche matin, dit-il, filant en moyenne huit nœuds à l'heure. Le pont était constamment balayé par la mer, et ma goëlette gémissait sous le choc des vagues, mais je la savais solide et je n'éprouvais aucune crainte. En approchant de la Traverse de Saint-Roch, nous aperçûmes du bois

de corde flottant sur la mer, des perches et autres débris, indices d'un naufrage. Cette supposition ne tarda pas à se confirmer, car vers quatre heures de l'après-midi, nous aperçumes une masse noire flottant à fleur d'eau, à environ un mille. En approchant, davantage, nous constatâmes que c'était la coque d'un vaisseau. Un homme debout sur la quille nous faisait des signes désespérés.

Le sauver n'était pas chose facile. Au premier instant, l'entreprise nous parut impossible ; nous résolûmes pourtant de la tenter. Après avoir fait arriver la goëlette et amené les voiles, nous laissâmes le gouvernail entre les mains d'un garçon de 14 ans et essayâmes de mettre la chaloupe à la mer. La première tentative fut faite du côté du vent, mais la chaloupe emplit immédiatement, et il nous fallut la hisser sur le pont. Nous réussîmes enfin à la mettre à flot sous le vent, mais ce travail terminé (il avait duré une demi-heure), l'homme avait disparu de sur l'épave. Nous nous embarquâmes quand même. Je ramais et Carbonneau vidait la chaloupe qui menaçait à chaque instant de s'engloutir.

En approchant du vaisseau naufragé un bien triste spectacle frappa nos regards. Un homme mort était attaché à la quille, un autre se cramponnait avec désespoir à l'un des baux. Tantôt il s'élevait sur le sommet d'une vague et appelait au secours d'une voix affaiblie, tantôt il disparaissait tout entier sous l'eau. Nous nous approchâmes avec précaution et parvîmes enfin à le saisir, mais il était devenu complètement fou, et se cramponnait au vaisseau, ne semblant pas s'apercevoir que nous venions le sauver. Il fallut réunir nos forces pour l'en arracher, et même dans la chaloupe il continuait à crier et à gémir, se croyant encore à la merci des flots. Nous dûmes nous éloigner aussitôt sans recueillir le cadavre de l'autre victime, car, outre qu'il eût été impossible d'approcher davantage, la goëlette s'éloignait de plus en plus et était déjà rendue à plus d'un mille de nous. Nous fîmes

force de rames pour revenir. Le brave mousse n'avait pas quitté le gouvernail ; il s'en éloigna un instant pour nous jeter une amarre. Le naufragé, dont les idées n'étaient pas revenues, fut couché dans la cabine, où après avoir été frictionné et avoir bu du café, il ne tarda pas à s'endormir d'un sommeil agité.

Nous arrivâmes à Berthier sans accident. Verreault le naufragé, fut transporté chez moi, où une fois installé il a pu nous raconter son histoire.

Il était parti pour Québec jeudi sur le bateau *Ste Marie-Anne*, chargé de bois de corde. Le patron s'appelait C. Rhéaume ; c'était son cadavre que nous avons vu attaché à l'épave. Ces bateaux, comme on le sait, ne sont pas pontés. Celui-ci était en outre beaucoup trop chargé, de sorte que, quand la mer devint forte, il s'emplit peu à peu.

Ce fut en vain qu'on jeta le bois à la mer, le vaisseau finit par s'engloutir, et les marins durent monter graduellement dans le mât. Lorsque tout le bois eût été emporté par les flots, le bateau, dont les voiles n'avaient pas été abattues, ce qui l'aurait sauvé, fut jeté sur le côté. Il était alors environ 4 hrs samedi soir."

Le patron épuisé fut attaché à la coque par son compagnon et il mourut dimanche matin. Verreault tint bon pendant vingt-quatre heures, et allait périr à son tour, lorsqu'il fut recueilli d'une façon si héroïque par le capitaine et le second de la *Marie Aurélie*, Verreault raconte que pendant qu'il était sur l'épave, il vit passer une goëlette, qui sans s'arrêter tenta de lui jeter une amarre, et puis, un gros steamer. En voyant ses signaux de détresse, le steamer ralentit un instant sa marche. Il voyait sur le pont un groupe d'une douzaine de personnes examinant l'épave avec curiosité. Mais il s'éloigna enfin sans tenter le moindre effort.

Charles Rhéaume était du Château-Richer. Verreault est du même endroit et tous deux ont des familles. Il était sans vêtements, ses mains et ses pieds étaient enflés et meurtris, et le médecin lui donna ses soins.

Le pauvre homme pleurait en racontant son malheur et le dénuement de sa famille.

Le capitaine Mercier, dont la conduite est au-dessus de tout éloge, est arrivé ici mardi matin avec l'infortuné Verreault, qu'il a renvoyé au Château-Richer après lui avoir donné des vêtements et quelque argent.

Le capitaine Mercier dit qu'en se lançant dans cette périlleuse aventure, il a imploré la protection de la bonne sainte Anne, à laquelle il attribue le succès du sauvetage. — (*Le Canadien.*)

— 000 —

INCENDIE ARRÊTÉ, GRACE A SAINTE ANNE.

Deux bonnes dames de ma paroisse désirent exprimer publiquement leur reconnaissance envers la bonne sainte Anne pour la préservation d'un incendie désastreux, dont elles ont été menacées toutes deux dans des circonstances différentes, mais analogues.

Ces deux dames demeuraient seules dans leurs maisons pendant l'hiver, leurs maris étant éloignés dans les chantiers de bois. Ces maisons sont éloignées des voisins, près d'un demi mille pour l'une et plus d'un demi-mille pour l'autre.

Un jour le feu se déclare sur le faite d'une des maisons, celle qui est la plus éloignée des voisins. La maîtresse de cette maison s'en aperçoit quand déjà les flammes s'élèvent sur le toit. Elle est seule avec une petite enfant d'un an. Que faire? aller aux voisins? mais la maison sera consumée quand elle reviendra! Elle se recommande à la bonne sainte Anne, elle appelle inutilement au secours. Personne ne vient. Elle a un cheval dans son écurie; elle le met sur une voiture et court à la maison voisine en criant sans cesse "bonne sainte Anne, sauvez ma maison." Elle trouve un homme et une femme qui reviennent avec elle encore à temps pour éteindre l'incendie qui n'a pas fait trop de ravages, bien que cette maison soit toute en bois.

Gloire et reconnaissance à la bonne sainte Anne.

Le cas de la seconde est à peu près semblable, seulement qu'elle n'a pas pu courir chez son voisin qu'elle savait absent. Se recommandant fortement, elle aussi, à la bonne sainte Anne, elle se fait une espèce d'échafaud dans son grenier et parvient à lancer quelques seaux d'eau qui atteignent le feu, on ne sait comment, et finissent par l'éteindre. Il n'y avait pas d'échelle sur la maison, et quand il y en aurait eu, cette femme ne se serait pas senti le courage de s'en servir.

Reconnaissance et gloire à cette puissante protectrice qu'on n'invoque jamais en vain.

P. M., Ptre.

—000—

ACTIONS DE GRACES A SAINTE ANNE.

LÉVIS.—Depuis longtemps j'étais affligé d'une toux qui me fatiguait beaucoup. Cette toux provenait d'un certain malaise ou chatouillement que je ressentais à la gorge, près de la glotte. J'étais sous l'impression que ce chatouillement était dû à la présence du ver solitaire. Ce qui me confirmait dans cette croyance, c'est que lorsque je prenais quelque breuvage sucré, j'étais débarrassé de cette toux pendant une heure ou deux. Il en était de même après chaque repas, c'est-à-dire que j'étais toujours deux ou trois heures sans ressentir aucune incommodité. Je consultai plusieurs médecins et je pris différents remèdes, toujours sans résultat.

Voyant que les remèdes étaient inutiles, je m'adressai à la bonne sainte Anne, je promis que si elle me guérissait de cette incommodité, je ferais publier ma guérison sur les journaux.

Ensuite je me rendis en pèlerinage à Ste-Anne de la côte Beaupré, au sanctuaire de cette grande sainte.

Depuis ce temps-là, (il y a huit ans), je suis complètement guéri de cette toux qui m'incommodait.

Mais je dois ajouter à ma honte que j'ai toujours négligé de faire publier le fait comme je l'avais promis.

C'est afin de réparer cette négligence que je vous adresse la présente.

L. B.

BOUCTOUCHE.—L'an dernier, des circonstances incontrôlables m'empêchèrent de me joindre au pèlerinage Acadien au sanctuaire de la grande sainte du Canada. J'aurais voulu y demander la guérison d'une de mes enfants, née infirme. Cependant j'accompagnai les heureux pèlerins en esprit ; et je fis ici, de compagnie avec les Sœurs de Charité et quelques amies qui compatissaient à mon affliction, la neuvaine du pèlerinage. Le dernier jour de la neuvaine, après avoir reçu la sainte communion, je retournai au logis, pleine de confiance dans la généreuse et puissante protection de la Patronne du Canada. Sainte Anne avait entendu nos prières et exaucé nos vœux. La difformité du visage de mon enfant commençait déjà à disparaître ; dans quelques jours elle était guérie. Vrai miracle que je tiens à faire connaître pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de la bonne sainte Anne.— M. le Curé voulut constater par lui-même cette guérison miraculeuse, et il déclara avec bonheur qu'en effet sainte Anne avait opéré un miracle, à la grande édification de tous ceux à qui il en parla.

Mme C. C.

LAWRENCE, MASS.—Menacée de consumption, j'ai eu recours à sainte Anne, pour obtenir ma guérison. J'étais disposée à faire le sacrifice de ma vie pour la préservation de mes frères qui vivaient en pays étranger loin de tout secours religieux. Sainte Anne m'a rendu la santé, et grâce à elle aussi, mes frères se sont conservés dans la foi.

*** —Je m'étais blessé sérieusement à une jambe, et je craignais que le mal, qui tardait beaucoup à guérir, n'eût des conséquences graves. Alors je promis à la Bonne sainte Anne, que si je guérissais bientôt et sûrement, je chanterais une grand'messe en son

honneur, et ferais publier ma guérison dans les *Annales*. La guérison que je demandais a été assez prompte et bien complète. J'ai chanté la messe, et je vous prie de publier dans les *Annales* ce qui me paraît une nouvelle preuve de la puissance et de la bonté de sainte Anne.

UN CURÉ.

—000—

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

Mal d'yeux guéri. *Delle N. A., Lotbinière.*—Deux grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne. Guérison. *H. C., L'Islet.*—Faveur due à la bonne Sainte. *C. F. E. L., Lévis.*—“J'ai été exaucé.” *A. D., Chepachet.*—Guérison du mal d'yeux. Plusieurs faveurs temporelles. *St-François.*—“Je dois à sainte Anne la guérison d'une névralgie.” *J. B. G., Beauport.*—Mal d'oreilles guéri. *N. H., Manchester.*—Guérison d'une maladie grave. *H. D.* Autre guérison. *M. D. D., St-Hugues.*—Deux grâces. *Dme B. B., Ste-Elisabeth.*—Actions de grâces. *Mont Carmel.*—Toute une famille guérie de la fièvre typhoïde. *Dme L. L.* “J'ai été sauvée de la mort.” *V. G., Baie St-Paul.*—Enfant soulagé. *Dme J. L., Concordia.*—“Je souffrais d'un rhumatisme ; sainte Anne m'a guéri.” *J. L., St-Philémon.*—Trois guérisons. *Dme P. C. P., Milbury.*—“J'ai été guéri ainsi que ma sœur.” *M. T., Tarsus.*—Protection de sainte Anne. *Dme O. G., Montréal.*—Succès dans un examen. *H. R., Gentilly.*—Préservé d'accidents. *St-Lambert.*—Plusieurs faveurs obtenues. *St-Georges.*—Trois grâces obtenues. *Dme J. G., Québec.*—Enfant guérie. Trois autres guérisons. *Victoriaville.*—“Je suis parfaitement guéri.” *D. T., Chicoutimi.*—Deux grâces particulières. *Somerset.*—Plusieurs guérisons et faveurs. *St-Bernard.*—Mère de famille et enfants guéris. Autre guérison. *Ste-Sophie.*—“Je me suis recommandée à sainte Anne et j'ai été exaucée.” *Dme J. P., Sault au Récollet.*—Mère de famille protégée. *Dme P. L., St-Jean.*—“C'est par l'intercession de sainte Anne que j'ai été préservé d'un grand malheur.” *A. B., St-Henri.*—Jeune homme guéri. *M. D., Québec.*—Guéri d'une maladie grave et souffrante. *A. A., St-Charles.*—Personnes grandement soulagées dans une maladie. *N. G., Chapinville.*—Faveurs obtenues par trois personnes. *St-Joseph de Soré.*—Grâce particulière. *W. M., Turtle Lake.*—“J'ai été guérie d'une maladie bien grave.” *Dme V. L., St-Eugène.*—Trois faveurs dues à sainte

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Église l'appréciation de ces faits.

Anne. *A. D., St-Jean Port foli.*—Guérie du mal de reins. *Dme E. D., Corcoran.*—Guérison complète d'un mal d'estomac. *Dme P. P., Windsor Mills.*—“Je pensais mourir ; mes prières à sainte Anne m'ont valu la santé.” *A. H., Chalk River.*—Mal de reins guéri. *Dme G. P., St-Léon.*—Deux faveurs obtenues. *Dme C. M., Fitchburg.*—“J'ai reçu tant de faveurs que je crains de ne pas m'acquitter, comme il faut, de mes promesses.” *Dme N. L., Holyoke.*—“Sainte Anne a guéri mon mari.” Deux autres guérisons. *Dme J. B., Ste-Adèle.*—Plusieurs grâces. *Dme J. M., Collinsville.*—Grâce temporelle. *P. D., Ste-Gertrude.*—Deux personnes ont été guéries grâce à sainte Anne. *St-Antoine.*—Mal de jambe guéri. Autres faveurs. *P. L. B., East Farmington.*—“J'ai été guéri par l'intercession de sainte Anne.” *L'Anse à Gilles.*—“J'ai été exaucée.” *Fraserville.*—Père et enfant guéris. *Dme G. L., Sillery.*—“Ma petite fille et moi avons été guéris.” *J. P., Belle Rivière.*—Plusieurs grâces spirituelles et temporelles obtenues. *L. B., Sea Side.*—Succès dans les entreprises, protection dans les dangers, grâces de toutes sortes, je dois tout à l'intercession de sainte Anne.” *Cohoes.*—Mal de bras guéri complètement. *Dme L. B., New-Rockland.*—Protection de sainte Anne. *Dme F. L. W., Manchester.*—“J'ai obtenu une grâce signalée. *Dme P. W., Chippewa Falls.*—“Je dois ma guérison à sainte Anne.” *M. R., St-Paschal.*—Guérison d'un membre de ma famille. Emploi obtenu. *Aboude.*—Grande faveur due à sainte Anne. *D. E. L., St-Pierre.*—Guérison de la bronchite. *St-Hyacinthe.*—“Atteinte d'une maladie grave, j'en serais morte sans le secours de sainte Anne.” *Dme J. L., St-David.*—Soulagement obtenu. *L. L., Claremont.*—Faveur et guérison obtenues. *C. D., St-David.*—Conversion obtenue. *Dme E. J., Stewart.*—Deux enfants guéris. *Dme B. D.*—Mère et enfant guéris. *Dme J. O., St-Alexandre.*—Faveur spéciale. *St-Boniface.*—Guérison d'un mal dans la bouche et du mal de gorge. *M. B., St-Octave de Métis.*—Soulagement d'une personne malade. *Dme C. R., Montréal.*—“Mon enfant se conduit bien. Merci, bonne sainte Anne.” *I. B., Stafford Spring.*—Mal de tête guéri. *Dme J. E. T., Merrimac.*—“Mon enfant est parfaitement guéri.” *Dme E. M., Manchester.*—Reconnaissance à sainte Anne. *Dme J. L., Stafford Spring.*—Protection de sainte Anne. *Lewiston.*—Maladie guérie. *Dme A. L., St-Henri.*—Faveurs obtenues. *St-Jacques de l'Acigan.*—Plusieurs guérisons. “Jamais je n'oublierai ce que sainte Anne a fait pour moi.” *A. N., Saccarappa.*—Deux grandes faveurs obtenues. *Dme F. M., Greenville.*—Diplôme et emploi obtenus. Plusieurs autres faveurs. *Hull.*—Grâce particulière. *J. F., Brunswick.*—Emploi trouvé. *Dme A. G., Gilbertville.*—“Ma sœur a été guérie.” *Delle M. M., Manchester.*—Soulagement dans une maladie. Guérison obtenue. *Anonyme.*—“J'ai été guérie ainsi que mon mari.” Deux autres guérisons. *Dme F. M., St-Madeleine.*—“Je remercie mille fois la

bonne sainte Anne." *Dme M. B., Fall River.* — "J'ai été considérablement soulagée." *Dme F. T., St-Eusèbe.* — Grâce spirituelles et temporelles. *Anonyme.* — Mal de jambe guéri. *St-Ilon.* — Préservée d'un grand accident. *J. L. B., L'Islet.* — "Trois malades, de ma famille, guéris par sainte Anne." *Dme D. L., St-Pierre Baptiste.* — Guérison d'une maladie. *Dme F. X. B., Arthabaskaville.* — "Reconnaissance à sainte Anne pour ma guérison et celle de mon enfant." *Dme O. P., Beaumont.* — Deux grâces particulières. *Kankakee.* — Enfant guéri du mal d'yeux. *F. O., St-Joseph.* — "Merci à notre bonne mère sainte Anne." *Delle A. C., St-Roch.* — "Mon enfant est maintenant en voie de guérison." *Dme E. D., Iowell.* — Deux grâces. *Anonyme.* — "J'ai été guérie." *Anonyme.* — Faveur obtenue. *A. B., St-Anne.* — "Mon fils a été guéri." *Dme J. P., Lordsburg.* — "Sainte Anne a guéri ma mère et ma sœur." *E. C., Fall River.* — Guérison d'une maladie dangereuse. Plusieurs autres faveurs. *D. M., Warren.* — Guéri de diverses maladies. *E. P., Pont Rouge.* — "Quand nous avons invoqué sainte Anne pour quelques membres de notre famille, nous avons toujours été exaucés." *A. B., Interness.* — Opération menée à bonne fin. *M. M. L., Corcordia.* — Guérison d'un mal de jambe. *O. V., St-Stanislas.* — Bonne mort obtenue par sainte Anne. *R. A., Ancienne Lorette.* — "Agréez, bonne Sainte, mes sincères remerciements pour avoir guéri mes enfants." Sainte Anne m'a protégée. *Dme E. S., Sorel.* — Guérison du mal d'oreilles. *Anonyme.* — "Toujours je me rappellerai les bienfaits de Celle qui est si attentive à nos demandes." *Dme A. B., St-Camille.* — Guérisons et faveurs. *Anonyme.* — "J'ai été guérie du mal d'estomac et mes petites filles ont été guéries du mal d'yeux." *Dme D. P., La Baie.* — "Ma petite, fille, horriblement brûlée, est tellement bien guérie, qu'elle ne conserve pas de traces de cet accident." *St-Ferdinand d'Halifax.* — Guérison d'une pleurésie. *Dme C. C.* — Conversion obtenue. *H. M., St-Joseph.* — Guérison. Emploi trouvé. *H. L. L., Chicopee.* — Santé et emploi retrouvé. *C. S., Lewiston.* — "Je dois ma guérison à sainte Anne." *Dme T. V., St-Stanislas.* — "A peine avais-je fait quelques promesses à sainte Anne que je me suis senti guérie." *V. B., Pointe-aux-Trembles.* — Mal de côté guéri. *Dme E. L., Taftville.* — "Gloire à sainte Anne qui m'a guéri." *A. H., Ste-Emmelie de l'Energie.* — Argent retrouvé. *Dme A. P., Argyle.* — Mal de jambe complètement disparu. *S. L., St-Cajetan.* — Enfant guérie. Deux autres faveurs. *Dme E. M., St-François.* — "Après quelques promesses à sainte Anne, mon enfant a commencé à prendre du mieux jusqu'à parfaite guérison." *Ste-Anne des Monts.* — "Grâce à sainte Anne, j'ai été guérie d'une maladie et considérablement soulagée d'une autre." *J. P., Ancienne Lorette.* — Guérison d'un mal d'estomac. *J. P., Sherbrooke.* — "Sainte Anne m'a guérie." *Dme J. A.* — Mal de bras guéri. *St-Wenceslas.* — Grâce particulière. Guérison obtenue. Un vœnage a obtenu

l'union. *St-Camille*.—Maladie disparue et faveur obtenue. *Dme B; S., Laconia*.—"Merci, bonne sainte Anne." *D. B., St-Valrien*.—Grâce temporelle. *I. L., Fort Fairfield*.—Faveur particulière. *Dme C. L., Cumberland*.—"Nous avons été épargnés grâce à sainte Anne." *Anonyme*.—Mal d'yeux guéri. *C. F., Yamachiche*.—"Sainte Anne a guéri ma mère." *Z. L., St-Vital*.—Quatre guérisons et une conversion obtenues. *St-Bonaventure*.—"Merci, bonne Sainte, pour le soulagement et les faveurs que vous m'avez obtenus." *D. C. B., La Présentation*.—Heureuse issue d'une maladie. *Dme P. P., Cap St-Ignace*.—"Ma confiance en la bonne sainte Anne ne se démentira jamais." *D. L. H. D., Chateau Richer*.—"J'ai été exaucée. *Dme O. M., Granby*.—"Je dois à sainte Anne plusieurs guérisons et grâces de toutes sortes." *M. D., East Lake*.—Enfant guéri d'une maladie réputée incurable. *Thetford Mines*.—Personne guérie d'un mal très violent dans le dos. *St-Paul*—Faveur obtenu. *A. V., St-Valier*.—Infl. et disparue. Autre guérison. *D. G. C., Lake Aylmer*.—Maladie grave guérie. *M. S.* Guérie du mal de gorge. *J. M.* Grâces obtenues. *St-Félix de Valois*.—Grande grâce due à sainte Anne. *Dme L. R., Collinsville*.—Guérison d'une inflammation de poumons. *J. D., Pascoag*.—Grâce obtenue. *St-Damien*.—Enfant guérie. *M. R., St-Cœur de Marie*.—Guérison d'une maladie grave et opiniâtre. *C. G., St-Grégoire*.—Maladie de nerfs guérie. *M. L. H., Berthierville*.—"Merci, mille fois, ô bonne sainte Anne ! *St-Éphirin*.—Deux grâces spéciales. *Anonyme*.—"Depuis sept mois, mon mari n'a senti aucun atteinte de la terrible maladie dont il souffrait." Autres faveurs *Dme F. M., St-Bruno*.—Objet retrouvé. Emploi obtenu. Quatre guérisons. *Dlle X. A. F., St-Constant*.—"Sainte Anne m'a guérie. *C. T., St-Gilles*.—Une mère rendue à sa famille. *M. G. C., Leeds*.—Enfant guéri du mal d'yeux. *Dme S. G., Thompsonville*.—Perte d'argent évitée. *A. C., North Uxbridge*.—Guérison. Succès dans des entreprises difficiles. *St-Paschal*.—"Mon enfant n'est plus infirme." *M. O. M. C., Stillwater*.—Deux enfants guéris du mal d'yeux. Deux autres grâces temporelles. *H. G., Manville*.—"Ma petite fille a été guérie d'une tumeur sur l'œil." *Dme A. B., Providence*.—"Je m'acquitte de mon devoir en publiant ma guérison." *Dme C. C., La Baie*.—Trois faveurs obtenues. *Dme J. H. L., Ste-Claire*.—"Reconnaissance à sainte Anne pour ce qu'elle m'a obtenu." *Lévis*.—"Ma femme et mon fils ont été guéris." *L. B., North Plymouth*.—Guérison d'un enfant malade, et d'un autre qui avait le bras cassé. *H. S., South Merrimack*.—Deux guérisons extraordinaires obtenues par la protection de sainte Anne. *St-Ambroise de Kildare*.—"Grâce à sainte Anne j'ai pu maîtriser un incendie." *P. S. R., Allen's mill's*.—"Dès les premiers jours de la neuvaine que j'avais commencée, mon enfant a été guéri." Plusieurs autres grâces. *A. P., Beaumont*.—Guérison d'une tumeur. *M. L., South Bend*.—Affaire menée a

bonne fin. *Dme A. W., Grandes Piles.*—Plusieurs faveurs. *St-Cuthbert.*—Grâce spéciale. *Folsette.*—Faveur obtenue. *Wonspeket,*—“J’ai retrouvé la santé.” *Siona City.*—Guérison. *Dme M. L., Hancock.*—Enfant guéri. *Dme L., Rigaud.*—“C’est à sainte Anne que je dois d’avoir conservé un œil que je pensais perdre.” *M. M., Ware.*—Guérison complète. Trois grâces obtenues. *L. D.*—“Sainte Anne m’a secourue.” *Dme E. D., Napierreville.*—“J’ai obtenu plusieurs faveurs.” *A. B., Wenchindon Spring.*—Guérison d’un enfant qui souffrait du mal d’yeux. *Dme J. L., Moosup.*—“Sainte Anne m’a obtenu une grande grâce.” *Dme L. R., Nashua.*—Grande faveur obtenue par l’intercession de sainte Anne. *Anonymous.*—“Je remercie la bonne sainte Anne pour les grâces nombreuses qu’elle m’a accordées. *Dme L. L., St-Guillaume.*—Guérie du mal d’yeux. *Dme J. P., St-Sulpice.*—Reconnaissance à la bonne sainte Anne pour plusieurs faveurs. *F. X. D., Eboulements.*—Guérison obtenue. *Dme L. G., Worcester.*—Mal d’estomac guérie. *Delle C. F., Windsor Mills.*—“Clouée sur un lit de douleur, j’attendais la mort à chaque instant, mais sainte Anne a prouvé encore une fois sa puissance en me guérissant.” *Dme J. C.*—Plusieurs faveurs. *A. J., St-Cécile de Milton.*—Guérison et plusieurs grâces temporelles. *Dme J. C., Manchester.*—“J’ai obtenu ma guérison.” *N. Q., Meriden.*—Maladie grave guérie. Plusieurs autres guérisons. *J. F., Holyoke.*—Famille guérie d’une maladie contagieuse. *St-Zéphirin.*—“Suivant ma demande mon enfant est mort sans souffrance.” *Dme A. B., Lévis.*—Grandes grâces obtenues. *Québec.*—Grâce temporelle. Guérison. *J. P., St-Sophie.*—Enfant guéri de la diphthérie. Autre guérison. *B. L., St-Vital.*—“J’ai obtenu ma guérison.” *St-Ubalde.*—“Vous m’avez toujours exaucée, bonne sainte Anne !” *Dme J. V., Sorel.*—Délivrée d’une grande affliction. *Delle F. A., L’Assomption.*—Guérison. Autres bienfaits. *Dme E. D., Pontoosuc.*—“Ma mère est parfaitement rétablie.” *Dme C. L., Charlton.*—Santé revenue. Autre faveur. *M. R.*—“Merci, bonne sainte Anne.” *A. L., St-Antoine.*—Plusieurs guérisons et plusieurs faveurs. *Lambert.*—Enfant protégé. *E. B., St-David.*—Soulagement dû à sainte Anne. *Dme I. D.* Guérison d’un enfant qui tombait d’épilepsie. *Dme M. M.* Le baptême obtenu à un enfant. *Dme J. P.* Guérison. *Dme O. H., Pointe du Lac.*—Grâce à sainte Anne un grave accident est resté sans suite. *U. G.* Faveur obtenue. *Dme A. S., Pointe du Lac.*—Deux guérisons. *St-André.*—Deux faveurs. *J. F., Lawrence.*—“Sainte Anne m’a guérie. *Dme J. S., Salem.*—“Je suis guérie.” *Dme J. M., Manistee.*—Mère de famille guérie. *E. L., St-François.*—Enfant guérie du mal d’yeux. *Dme J. E., St-Grégoire.*—Quatre grâces particulières. *E. T. E., St-Fortunat.*—Mère de famille protégée. *St-Marie.*—“Sainte Anne a guéri ma petite fille qui était sur le point de mourir.” *M. P., St-Famille.*—“Mon enfant est guéri du mal d’yeux.” *Dme T. L., Rivière Ouëlle.*—

"J'ai été guéris." *Delle C. M.* Autres guérisons. *J. M. et S. M., Cap Santé.*—Mère de famille guérie. *Dme Z. H., St-Jean.*—Guérison obtenue. *Dme M. C., Eagle Mill.*—"Sainte Anne nous a exaucés. *H. C., Isle aux Coudres.*—Mal de jambes guéri. Infirmié disparue. *P. V., St-Polycarpe*—Reconnaissance. *Z. T. L., Les Cèdres.*—"Grâce à sainte Anne je suis guéri." *T. C., La Baie.*—Guéris d'une toux opiniâtre. *Delle L. T., Leominster.*
 "Dans une maladie très grave, je me suis recommandé à sainte Anne et j'ai été guéri." *V. M., Garham.*—"Egaré pendant une tempête mon enfant serait mort sans le secours de sainte Anne." *Dme T. A., Woodbury.*—"Mon enfant est guéri et je suis bien soulagée." *Dme F. B., Dover.*—"Mon mari jouit maintenant d'une parfaite santé." *Lewis.*—Plusieurs grâces obtenues. *Dme C. L., Fall River.*—Deux grandes grâces. *Dme A. G., Québec.*—Plusieurs faveurs. *Dme P. L., Bay City.*—Peines d'esprit disparues. Guérison obtenue. *P. G., Islet.*—"Je suis guéris." *Dme A. L., East Lake.*—Soulagement obtenu. *Anonyme.*—Guérison d'une maladie grave. *Dme G. M., Pointe Claire*—Maladie guérie. *Ste Angèle de Laval.*—"Mon frère était à l'extrémité ; sainte Anne a obtenu sa guérison." *A. G., St-Pierre Baptiste.*—Guéri deux fois. *M. C., St-Ambroise.*—Guérison d'un cancer. *M. H., Ancienne Lorette.*—"Mon enfant se porte maintenant très bien." *Dme A. L. G., Ange Gardien.*—"J'ai obtenu ma guérison." *Dme L. P. A., Three Rivers Mass.*—Personnes protégées dans un accident de voiture. *S. T.*—"Je souffrais du mal d'yeux depuis quinze ans ; sainte Anne m'a guéris." *Dme L. D., Saulx au Recollet.*—Guérison d'une bronchite. *Dme M. G., St-Alexis.*—Mal de bouche guéri. *C. V.* Autre guérison. *Dme B. L.*—Deux enfants guéris. *Dme N. B.*—Conversion d'une personne adonnée à l'ivrognerie. *Dme L. B.*—Grande faveur. *Dme S. B.*—Guérison. *Dme J. H.*—Faveurs obtenues. *Dme M. L., Ste-Mélanie.*—"C'est à sainte Anne que je dois mon rétablissement." *Dme J. M., Ste Julie*—Enfant guéri. *J. U., St-Raymond.*—Guérison et faveurs obtenues. *M. C., Concession.*—Inflammation de poumons guéris. Autres guérisons. *Charlesbourg.*—Conversion d'un franc-maçon. *Anonyme.*—Grâces obtenues. *Dme E. P., Putnam.*—Deux guérisons. *Dme G. B., White Rock.*—"Je suis en bonne santé. Mon mari a été soulagé." *Anonyme.*—Plusieurs guérisons. *Windsor Mills.*—Guéris après une maladie de trois mois. *Dme F. B., Québec.*—Deux guérisons. *St-Laurent.*—Inflammation de poumon guéris. *J. D., Louiseville.*—Guérison et faveurs obtenues. *G. V., Trois-Rivières.*—Enfants retrouvés. Plusieurs guérisons et faveurs dues à sainte Anne. *Shenley.*—"Je suis assez bien pour reprendre mon travail." *P. J. P., Manistee.*—Reconnaissance pour accident évité. *M. B., Towler Ind.*

SOUSCRIPTION

POUR L'AUTEL DE N. D. DU PERPÉTUEL SECOURS DANS LA
BASILIQUE DE STE-ANNE DE BEAUPRÉ.

Nous croyons que toutes les personnes dévouées à sainte Anne seraient heureuses de contribuer à élever ce monument à la gloire de la Fille Immaculée de la grande Thaumaturge du Canada.

C'est pourquoi, avec l'autorisation de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, nous avons ouvert une souscription dans les *Annales* de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré.

Les personnes qui donneront au moins 25 centes auront part aux messes et aux prières qui se disent dans la basilique pour tous les bienfaiteurs.

N. B.—Les offrandes peuvent être envoyées soit au sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré, soit au directeur des *Annales*.

Dame Delsausse, 25 cts ; Azelia Delsausse, 25 cts ; Dame J. B. Pelletier, 25 cts ; Philéas Pelletier, 25 cts ; Personne de St-Paulin, \$1 ; Marcellin Poirier, \$1 ; 1 abonné aux Annales, \$1 ; Mrs John McCauley, 25 cts ; M. Thos. Ouellet, 25 cts ; Dame Thos. Melenson, \$1 ; Dame Marie Loranger, \$3 ; Mme Faradis, 50 cts ; M. N. Lemelin, 25 cts ; 1 abonné, 25 cts ; Mme Jos. Mailloux, 25 cts ; M. Hector Garneau, \$2 ; Pierre S. Ratey, \$1 ; M. Naz. Baril, 25 cts ; Mme Paquin, 15 cts ; Dme Ant. Lasseur, 65 cts ; M. Hon. Raymond, 25 cts ; Dme F. H. Collin, 30 cts ; Rev. J. B. D. 50 cts ; M. Théo. Pregeau, 25 cts ; M. Emile Pregeau, 25 cts ; Elmire Desrosier, 25 cts ; M. Frank Pigeon, 25 cts ; M. Mathew Regan, 55 cts ; M. Jos. Parent, 15 cts ; D. Alberic Lefebvre, 25 cts ; Mrs Morier, 30 cts ; R. S. Drysdale, \$1 ; D. Arthur Dion, 30 cts ; 1 abonné, 25 cts ; M. Aloysius Mukantz, \$2 ; Vve Théo. Roy, 65 cts ; M. Chs. Thiboutot, \$1 ; Vve Lizotte, 25 cts ; Dme Léon Normandin, 75 cts ; Geo. C. Houde, 65 cts ; William Parrell, \$1 ; Dame Jos. Rondeau, \$4.40 cts ; J. B. Langevin, 30 cts ; J. Gagnon, 25 cts ; M. Silo Gagnon, 25 cts ; M. Carol. Gagnon, 25 cts ; M. Jos. Richard, 25 cts ; Malborough, 50 cts ; Anonyme, 50 cts ; Anonyme, 50 cts ; T. Hardy, \$1.25 cts ; Turtle Lake, \$1 ; St-Paulin, \$3.75 cts ; Fl. Fortin, \$1 ; F. Ladébauche, \$3 ; St Germain, \$1.50 ; Anonyme, 50 cts ; Anonyme, \$1 ; A. Matthieu, 25 cts ; Enfant de Marie, 25 cts ; Warwick, \$1 ; Epx. Samson, 50 cts ; B. N. Noël, \$1 ; St-Jean I. O. \$1 ; Jeune Lorette, \$7 ; 2 Anonyme, 50 cts.

DONS AU SANCTUAIRE

Mme Bélanger, 25 cts ; Mary Cloutier, 65 cts ; M. André Bourque, 25 cts ; M. Ls. Beauchamp, 10 cts ; Dame Vve P. Boire, 65 cts ; Dame T. Deschamps, \$2 ; M. Gaspard Dehaies, \$1 ; (4 personnes de St-André). Chs. D. Leclair, 65 cts ; Od. Menard, 25 cts ; Dme Silvère Boudreau, 65 cts ; M. Jos. Mailoux, 5 cts ; M. Marcellin Poirier, \$2 ; M Nap. Montagne, 30 cts ; D. Clement Periard, \$4 ; M. Persor, 30 cts ; Dame Joseph Lavallée, 15 cts ; 1 abonné, 50 cts ; Emma Roderick, \$4.80 cts ; Philomène Laberge, 25 cts ; Mme H. Grenier, 50 cts ; M.M. Bernard et Allaire, Québec, \$50.

ORNEMENTS

3 aubes, 1 nappe d'autel, Ancienne Lorette.

— — — — — OCO — — — — —

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

Le triomphe de l'Eglise catholique et de notre Saint Père le Pape Léon XIII.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques de la province de Québec.

Abonnés, 18 ; actions de grâces, 17 ; apostats, 2 familles ; bonnes morts, 9 ; collèges, 3 ; conversions, 92 ; curés et paroisses, 4 ; défunts, 80 ; emplois désirés, 2 ; enfants, 13 ; entreprises, 3 ; étudiants, 332 ; examens, 12 ; familles, 57 ; grâces temporelles, 4 ; grâces spirituelles, 2 ; infirmes, 2 ; institutrices et classes, 3 ; intentions particulières, 35 ; ivrognes, 12 ; jeunes gens, 20 ; jeunes filles, 10 ; malades, 60 ; ménages désunis, 2 ; mères de famille, 13 ; patience et résignation, 4 ; peines d'esprit, 1 ; pères de famille, 11 ; persévérances, 4 ; personnes en danger de perdre la foi, 5 ; premières communions, 3 ; religieux ou religieuses, 10 ; vocations, 12 ; voyageurs, 5.

La conversion de l'Angleterre, de la Russie et des Etats-Unis.

Les personnes recommandées à Somerset.

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

La conservation de la foi parmi le peuple canadien.

AVIS SPÉCIAL.

L'œuvre de Ste-Anne de Beaupré, déclare n'avoir ni sur les bateaux ni ailleurs aucun agent pour vendre des objets pieux. Il n'y a qu'un seul magasin, à la Basilique de Ste Anne même, sous la sacristie. Les objets pieux s'y vendent au profit de l'église.